



Les Amis de **Mont-Tremblant**

Mont-Tremblant, le 13 janvier 2026

C.P. 2652
Mont-Tremblant QC J8E 1B1

(819) 425-4698
www.Mont-Tremblant.org
LesAmis@Mont-Tremblant.org

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Objet : Suggestions budgétaires 2026 et demandes d'analyses d'impact

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, Madame la Directrice générale,

Mise en contexte et préoccupations

Motivés par l'imminence du dépôt du budget de l'année 2026 devant le Conseil municipal, Les Amis de Mont-Tremblant souhaitent par la présente réitérer leurs inquiétudes quant à l'approche utilisée actuellement par la Ville de Mont-Tremblant lors de l'approbation de projets d'envergure, ainsi que leur désir de voir la Ville faire preuve d'une plus grande transparence dans ses prises de décision.

En effet, comme notre organisme l'a déjà souligné lors du dépôt d'un mémoire concernant le projet de plan d'urbanisme, une part importante de la communauté a l'impression que certains projets sont autorisés sans évaluer en profondeur leurs impacts sur la collectivité. Parmi les enjeux cruciaux à prendre en considération, notons la circulation automobile, la capacité d'accueil des infrastructures municipales et les impacts écologiques, plus particulièrement dans les secteurs en périphérie de la montagne.

En plus des projets immobiliers, la location à court terme et la pression touristique inhérente à un pôle comme Mont-Tremblant ont également des répercussions importantes sur la qualité de vie des résidents et des propriétaires villégiateurs.

Pour ces raisons, nous demandons à la Ville de procéder en 2026 à deux analyses qui aideront à planifier et à encadrer de façon harmonieuse le développement futur. Ces demandes s'inscrivent en lien direct avec les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), tout particulièrement l'orientation 4.

1. Compilation et cartographie des données de développement

Il est primordial de compiler et de rendre publiques des données cartographiées sur les projets immobiliers en cours, acceptés et anticipés :

- **Ventilation par secteur** : Ces données doivent être segmentées par secteurs, soit Saint-Jovite, le Vieux Village et la Montagne.
- **Capacité et zonage** : Cette analyse doit prendre en compte le potentiel de développement permis par le plan d'urbanisme et le règlement de zonage, en indiquant clairement les zones autorisant la location à court terme ainsi que le nombre de résidences de tourisme existantes et projetées.
- **Fréquentation touristique** : Les données d'achalandage doivent être intégrées pour obtenir un portrait global.

La Ville possède déjà l'ensemble de ces données ; il s'agit de les regrouper et de les diffuser. Les résultats permettront une calibration et un phasage du développement basés sur la capacité réelle des infrastructures (réseau routier, aqueduc, égouts, etc.) et du milieu écologique.

2. Étude de circulation et de stationnement

Faisant écho à notre précédente correspondance, nous souhaitons que la Ville réalise en 2026 une étude de circulation et de stationnement pour évaluer la capacité de support du réseau routier et des stationnements publics.

- **Budget recommandé :** Afin d'assurer la rigueur de cette analyse, nous recommandons qu'un montant minimum de 200 000 \$ soit budgété.
- **Périodes visées :** L'étude doit couvrir les moments clés (temps des fêtes, période des couleurs, semaine de relâche) ainsi que les périodes de basse saison à des fins de comparaison.

Une telle étude permettrait d'analyser des mesures alternatives pour alléger le réseau, notamment sur la montée Ryan.

Demande de moratoire

D'ici l'obtention de ces données, nous demandons officiellement à la Ville d'imposer un moratoire sur le développement des terrains appartenant à la Ville de Mont-Tremblant ainsi que sur tous les projets impliquant le budget municipal. Cette mesure préventive est nécessaire et ne causera aucun préjudice aux promoteurs privés.

Recommandations financières et budgétaires

Par ailleurs, nous soumettons trois recommandations concernant la gestion financière de la Ville :

- Examiner les meilleures pratiques d'autres municipalités et provinces afin de garantir que les taxes municipales demeurent raisonnables d'une année à l'autre.
- Effectuer et publier une comparaison entre le budget et les dépenses réelles deux à trois fois par année.
- Considérant le surplus accumulé de 49,7 M\$ entre 2018 et 2024, nous demandons que le budget 2026 reflète une diminution du fardeau fiscal tenant compte du surplus de 2025.

Conclusion

À la suite de ces analyses, il sera impératif que la Ville revoie ses besoins en infrastructures et rende ces informations publiques. Il s'agit d'une étape essentielle pour gérer la croissance et assurer la pérennité de nos services.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes, nous demeurons disponibles pour collaborer au développement harmonieux de notre communauté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, ainsi que Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Amis de Mont-Tremblant

Les Amis de **Mont-Tremblant**

Cette lettre a été rédigée avec l'accompagnement de [DKA](#)